

Avis favorable au projet de production d'électricité par cycle combiné gaz à Landivisiau.

En préambule, les élus adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du lundi 6 octobre 2014.

Enquête publique

Monsieur le Maire explique que les membres du Conseil Municipal doivent donner leur avis sur l'enquête publique relative à la centrale à cycle combinée gaz de Landivisiau.

S'ensuit un échange entre élus à ce sujet.

Persuadés de la nécessité de cette centrale pour le devenir économique du territoire et pour l'emploi, du très faible impact de cette centrale sur l'environnement, de la nécessité de remplacer les centrales polluantes à base de fuel ou de charbon et de prévoir la réduction des productions à partir de l'énergie nucléaire, souhaitant que soit développés les trois piliers du Pacte Electrique Breton - aboutissement de réflexions menées par les élus nationaux et régionaux, après avoir consulté le dossier d'enquête publique et pu constaté la qualité de ceux-ci, après avoir entendu les élus du territoire qui ont pu visiter en production maximale la même usine de Toul, les membres du Conseil Municipal de Plouvorn, procédant au vote à bulletin secret, donnent par dix-neuf voix pour, deux abstentions et deux vote contre un avis très favorable à l'implantation de la centrale à cycle combiné à gaz de Landivisiau et espèrent que les manifestations de quelques opposants ne feront pas retarder ce projet.

Finances,

M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission

Les soldes des subventions sont votés à hauteur de 2.300 €. pour les clubs de l'Avant-Garde et de Plouvorn Handball, soit un total de 9.800 €. pour l'année 2014 pour chacune des deux associations.

La baisse des dotations d'Etat se ressentira durement dès 2015. Elle conduira les élus à revoir notamment leur processus actuel d'attribution de subvention.

Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs

M. Gilbert Miossec, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission

Le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme en cours de révision est présenté aux organismes publics pour avis et commentaires le mardi 18 novembre prochain en Mairie.

Une réunion s'est tenue mercredi 28 octobre dernier en présence d'acteurs publics et privés ainsi que l'association C.I.A. des commerçants et artisans locaux, associés à notre réflexion sur le projet de revitalisation du centre-bourg. L'Etablissement Public Foncier de Bretagne décide le 25 novembre prochain de son implication dans le dossier de Plouvorn.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt, dossier de subvention, a été présenté fin octobre au Conseil Général du Finistère.

L'immeuble Guéguen va subir quelques transformations : la maison va être détruite par l'entreprise Nédélec de Landivisiau, les deux cuves à essence enterrées de 30 m³ dégazées par Sani Ouest de Brest, l'Atelier des Travaux Manuels sera transféré dans le hangar après travaux effectués par des entreprises locales actuellement consultées.

La mission SPS (Sécurité-Protection-Santé) est confiée au cabinet JFC de Lannilis pour 500 €.H.T.

L'Association Héol est retenue pour réaliser un diagnostic complet sur les bâtiments communaux et déterminer les travaux susceptibles de réduire les consommations d'énergie, pour un coût total de 10.537 €. répartis sur trois ans.

Un Diagnostic de Performance Energétique est commandé auprès de la société Exim de Ploudaniel pour les 2.743 m² de bâtiments formant l'Espace Jacques de Menou pour un montant de 249 €.H.T.

Les travaux de voirie définitive sont en cours dans la 1^{ère} tranche du lotissement de Pen Ar Harden, effectués par l'entreprise Eurovia de Morlaix.

Il reste 7 lots libres à la vente dans la 3^{ème} tranche du lotissement de Pen Ar Harden au prix de 38 €/m² et 2 lots à l'emplacement de l'Ancienne Poste de 524 m² et 412 m² pour 45 €/m².

Environnement et Espace Rural

M. Martial Cadiou, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission

Les élus décident le changement de la canalisation d'eau potable entre « Guernemery » et « Milin Toul » actuellement vétuste. Les frais de terrassement de 2.605 €.H.T. par l'entreprise Cadiou de Plouvorn, sont à la charge de la commune.

Des échanges de parcelles sont entérinés à « Kergonan » et à « Kemengouez » avec l'accord des riverains parties prenantes. Les documents du géomètre et délibérations sont transmises au notaire pour établissement des actes correspondants.

Pouvoir est donné à M. Martial Cadiou pour négocier l'acquisition d'un nouveau véhicule polybenne pour les services techniques.

Syndicat de l'Horn

M. Philippe Bras, membre du Syndicat de l'Horn.

Une présentation a été faite de l'excellent travail d'entretien effectués dans les zones humides par le personnel du Syndicat de l'Horn, aidés par les acteurs locaux.

Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs

M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission

Des projets sont étudiés prochainement en Commission pour présenter au Conseil les opérations à budgéter sur l'année 2015.

Action Sociale et Solidarité

Mme Nadine Jaffrès, Adjointe au Maire.

Des pistes de travail et des rencontres notamment avec les services de l'Agence Régionale de Santé sont menées pour présenter une offre de soins pérenne sur la commune de Plouvorn. La commune est classée en zone prioritaire, permettant de bénéficier d'avantages incitatifs pour l'installation. L'accent est porté sur le Projet de Santé à l'initiative obligatoire des professionnels. La commune joue le rôle de « facilitateur », en accompagnement, pour éviter la désertification médicale sur notre territoire.

Lundi 17 novembre se tient une réunion à la Mairie de Plouvorn rassemblant les élus Adjoints à l'action sociale des communes de la Communauté de Communes pour travailler ensemble sur des rencontres et des projets d'action communs auprès du public.

Salle Multifonctions

M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire.

Le 27 octobre s'est tenue une réunion associant les associations pour travailler sur le projet.

Vie Associative et Animations

M. André Floch, Conseiller Municipal Délégué.

Le mercredi 12 novembre dernier s'est tenue une réunion avec les associations locales pour fixer le Calendrier des Fêtes de l'année 2015. Il sera retranscrit dans l'édition annuelle du bulletin communal.

La Commune de Plouvorn compte trente associations locales.

Informations et Communication

M. David Le Scanf, Conseiller Municipal

De nouveaux panneaux signalant toutes les activités en place au plan d'eau ont été reçus et seront prochainement installés par les employés communaux.

Une page facebook sur la commune de Plouvorn est présentée aux élus. Le service est gratuit, il se veut moins formel que le site internet et vise à créer un lien entre la population, les associations et toutes les forces vives locales. La commune garde la mainmise sur les informations échangées pour éviter toute dérive éventuelle. Les élus acceptent d'essayer ce nouvel outil de communication.

Commission Communale des Impôts Directs

La composition de la commission est la suivante :

GRALL Bernadette	ROUE François
DEMEILLAT Marie-Paule	QUERE Joseph
BERTHEVAS Marcel	COMBOT Eliane
LERROL Jeanne	TERRIER André
DENIEL Alfred	CREAC'H Hervé
CARRER Loïc	FLOC'H Marie Claude
TREVIEN Denise	PICARD Albert
CLOAREC Joël	MOUSTER Arthur

Intercommunalité

Les rapports d'activités sur l'année 2013 et de la compétence dite « Déchets » de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau sont présentés aux élus.

Des réunions sont tenues sur la démarche de mutualisation des services communaux pour pouvoir présenter un schéma cohérent au printemps 2015.

L'adhésion aux services numériques du Syndicat E-Mégalis est reconduite pour permettre la télétransmission des actes et pièces comptables, dématérialisation des marchés publics, informations publiques en ligne, échanges sécurisés de fichiers, ...

La date prochain **Conseil Municipal** est fixée au lundi 15 décembre 2014 à 19 h en Mairie.